

24 avril 2009
Communiqué de presse

« Grenelle des ondes »

TELE2 Mobile propose plus de concurrence, ... et sans nouvelles antennes !

Face à la réserve affichée par les différentes parties prenantes réunies hier pour un « Grenelle des ondes », et à ses conséquences évidentes sur le déploiement d'un nouveau réseau de téléphonie mobile dans le cadre de l'attribution pour la quatrième licence de téléphonie mobile, TELE2 Mobile réaffirme que seuls les opérateurs virtuels (MVNO) sont capables de rendre concurrentiel le marché et de faire baisser les prix de façon significative et sans délai, sans installer de nouvelles antennes.

TELE2 Mobile, MVNO rentable, et ce depuis 12 mois, fort d'une solide base d'abonnés, rappelle son engagement à proposer des offres jusqu'à 50% moins chères si les conditions d'accès au réseau des opérateurs de réseau mobile sont structurellement modifiées.

La première réunion de la table ronde sur les téléphones portables et les antennes-relais a conclu que le débat devrait s'étendre sur le mois de mai et être prolongé, « si nécessaire », en évoquant « la possibilité de suspendre l'implantation de nouvelles antennes en attendant le résultat de l'étude de l'Afsset (Agence Française pour la Sécurité Sanitaire de l'Environnement) » (selon l'AFP). Cette conclusion fait écho au retard pris dans la publication des conditions de l'appel à candidature pour une quatrième licence de téléphonie mobile, licence qui devait être attribuée avant l'été.

Dans ce contexte, TELE2 Mobile rappelle que l'attribution d'une 4ème licence comme seule mesure pro-concurrentielle sur un marché de la téléphonie mobile verrouillé de longue date, n'aura malheureusement qu'un impact très limité. En effet, la baisse de tarif attendue, et estimée par le gouvernement lui-même, n'est que de 7% ... dans 3 ans ! Les retards déjà pris et les problèmes qui se font jour, allongeront, de toute évidence, ce délai et diminueront d'autant l'impact concurrentiel de cette 4ème licence.

TELE2 Mobile réaffirme qu'il peut proposer des baisses de tarifs immédiates sans déployer de nouvelles antennes, à condition de disposer du statut de « full MVNO » avec accès au réseau plutôt que d'acheter, comme c'est le cas aujourd'hui, de la minute en gros dans des conditions dénoncées par le Conseil de la concurrence et l'ARCEP en juillet dernier.

A PROPOS DE TELE2 MOBILE :

TELE2 Mobile (www.tele2mobile.fr) est le leader français des MVNO (Mobile Virtual Network Operator) avec 450.000 clients post-payés. Lancée en juin 2005 TELE2 Mobile est filiale à 100% du groupe TELE2.

Avec l'économie, la simplicité et la qualité pour valeurs fortes, TELE2 Mobile s'emploie, depuis 2005, à offrir les prix les plus bas du marché aux consommateurs. Forfaits très économiques, téléphone mobile à 0€... TELE2 Mobile démocratise l'accès au téléphone mobile.

TELE2 est l'un des premiers opérateurs télécoms alternatifs en Europe. La mission de TELE2 est de fournir des services de télécommunication simples d'utilisation et économiques. TELE2 s'emploie à proposer les prix les plus bas du marché aux consommateurs. 24 millions de clients, dans 11 pays, utilisent les services de téléphonie mobile, fixe, réseaux de données, TV par câble et contenus de TELE2. Depuis sa création en 1993 par Jan Stenbeck, TELE2 est devenu un des principaux concurrents des opérateurs historiques. TELE2 est coté à la bourse de Stockholm (OMX Nordic Exchange) depuis 1996. En 2007 le chiffre d'affaires de TELE2 a atteint 4.43 Milliard d'euros (41.5 milliards SEK) pour un bénéfice opérationnel net (EBITDA) de 670 millions d'euros (6.3 milliards SEK). Plus d'informations sur www.tele2.com

Contacts Presse

Aromates pour TELE2 Mobile

Alexandra Herzog

Tel : 01 46 99 10 83

Mail : aherzog@aromates.fr

TELE2 MOBILE
POURQUOI PAYER PLUS ?